



# Comptes annuels 2013

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute



*Für das Alter  
Pour la vieillesse  
Per la vecchiaia*



Tél. 044 444 35 55  
Fax 044 444 35 35  
www.bdo.ch

BDO SA  
Fabrikstrasse 50  
8031 Zurich

A l'assemblée de la fondation de la

## Fondation Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60  
8027 Zurich

### Rapport sur l'audit volontaire des comptes consolidés 2013 sur la base d'un mandat

(période du 1.1. - 31.12.2013)

15 avril 2014  
21111887/BRJ/PDF

## Rapport de l'expert-comptable à l'assemblée de la fondation sur les comptes consolidés de l'organisation Pro Senectute Suisse

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de Pro Senectute Suisse - Pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

### Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC 21.

#### Rapport relatif à d'autres prescriptions

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art.12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 15 avril 2014

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé



p.p. Jasmin Bruder

Experte-comptable diplômée

## Bilan au 31 décembre

(en KCHF)

	Remarques	2012	2013
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>204'078</b>	<b>209'901</b>
Liquidités	K1	89'611	94'257
Titres	K2	88'091	91'709
Créances	K3	19'426	19'488
Stocks	K4	430	464
Actifs transitoires	K5	6'520	3'982
<b>Actif immobilisé</b>		<b>98'953</b>	<b>108'049</b>
Mobilier et machines	K6	96'288	105'466
Immobilisations financières	K7	1'871	2'001
Valeurs immatérielles	K8	794	583
<b>Actif immobilisé inaliénable</b>		<b>7'095</b>	<b>6'689</b>
Immobilisations financières	K8.1	7'095	6'689
<b>Total des actifs</b>		<b>310'127</b>	<b>324'638</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>25'668</b>	<b>21'265</b>
Dettes	K9	15'309	13'304
Passifs transitoires	K10	9'593	7'804
Provisions	K12	766	157
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>41'497</b>	<b>48'032</b>
Dettes	K11	36'876	44'408
Provisions	K12	4'479	3'212
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	142	412
<b>Capital des fonds</b>		<b>43'285</b>	<b>42'795</b>
Fonds affectés		43'285	42'795
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>199'676</b>	<b>212'547</b>
Capital de la fondation		24'858	23'894
Capital libre généré		111'933	121'501
Capital lié généré		58'553	65'436
Résultat annuel		4'333	1'716
<b>Total des passifs</b>		<b>310'127</b>	<b>324'638</b>

## Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2012	2013
Produits des services / produits des ventes	K14	120'303	122'057
Contributions des pouvoirs publics	K15	100'766	96'622
Dons, legs, recherche de fonds		26'449	20'935
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>247'518</b>	<b>239'614</b>
<b>Charges des prestations :</b>	K16		
<b>Conseil et information</b>		<b>-38'339</b>	<b>-39'035</b>
Salaires et charges sociales		-24'995	-25'543
Autres charges de personnel		-342	-340
Charges d'exploitation		-8'660	-8'735
Coûts liés à l'entretien		-4'037	-4'060
Amortissements		-305	-357
<b>Services</b>		<b>-117'955</b>	<b>-121'350</b>
Salaires et charges sociales		-77'408	-79'520
Autres charges de personnel		-1'607	-1'571
Charges d'exploitation		-28'339	-28'332
Coûts liés à l'entretien		-7'589	-8'324
Amortissements		-3'013	-3'604
<b>Promotion de la santé et prévention</b>		<b>-6'008</b>	<b>-6'297</b>
Salaires et charges sociales		-2'382	-2'397
Autres charges de personnel		-307	-320
Charges d'exploitation		-2'771	-3'071
Coûts liés à l'entretien		-453	-431
Amortissements		-95	-77
<b>Sport et mouvement</b>		<b>-12'549</b>	<b>-12'471</b>
Salaires et charges sociales		-8'884	-9'059
Autres charges de personnel		-385	-379
Charges d'exploitation		-2'680	-2'442
Coûts liés à l'entretien		-525	-513
Amortissements		-76	-79
<b>Formation et culture</b>		<b>-14'160</b>	<b>-14'231</b>
Salaires et charges sociales		-9'295	-9'363
Autres charges de personnel		-199	-179
Charges d'exploitation		-3'877	-3'884
Coûts liés à l'entretien		-678	-695
Amortissements		-110	-110
<b>Travail social communautaire</b>		<b>-4'752</b>	<b>-5'231</b>
Salaires et charges sociales		-3'673	-4'132
Autres charges de personnel		-73	-77
Charges d'exploitation		-513	-484
Coûts liés à l'entretien		-444	-477
Amortissements		-48	-61

(en KCHF)	Remarques	2012	2013
<b>Construction et pérennisation du savoir</b>		<b>-994</b>	<b>-910</b>
Salaires et charges sociales		-564	-504
Autres charges de personnel		-7	-9
Charges d'exploitation		-150	-155
Coûts liés à l'entretien		-211	-203
Amortissements		-62	-39
<b>Information et travail de relations publiques</b>		<b>-3'880</b>	<b>-3'837</b>
Salaires et charges sociales		-2'063	-2'057
Autres charges de personnel		-45	-17
Charges d'exploitation		-1'336	-1'460
Coûts liés à l'entretien		-422	-288
Amortissements		-14	-15
<b>Relations intergénérationnelles</b>		<b>-1'074</b>	<b>-1'135</b>
Salaires et charges sociales		-834	-933
Autres charges de personnel		-42	-15
Charges d'exploitation		-79	-75
Coûts liés à l'entretien		-111	-101
Amortissements		-9	-11
<b>Dépenses administratives</b>		<b>-28'219</b>	<b>-27'086</b>
Salaires et charges sociales		-17'894	-17'016
Autres charges de personnel		-409	-455
Charges d'exploitation		-4'861	-5'031
Coûts liés à l'entretien		-3'708	-3'073
Amortissements		-1'347	-1'510
<b>Recherche de fonds</b>		<b>-3'708</b>	<b>-3'560</b>
Salaires et charges sociales		-1'372	-1'394
Autres charges de personnel		-5	-8
Charges d'exploitation		-1'781	-1'635
Coûts liés à l'entretien		-543	-515
Amortissements		-7	-8
<b>Total charges des prestations</b>	K17	<b>-231'639</b>	<b>-235'141</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>15'879</b>	<b>4'473</b>
Produit financier		6'394	7'071
Frais financiers		-2'082	-2'925
Autres produits		5'971	5'527
Autres frais		-6'200	-1'764
<b>Résultat de l'année sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation</b>		<b>19'963</b>	<b>12'381</b>
Prélèvements des fonds affectés		4'835	3'668
Affectation à des fonds affectés		-7'250	-2'984
Produits internes des fonds affectés		-5	-195

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

(en KCHF)	Remarques	2012	2013
<b>Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation</b>		<b>17'543</b>	<b>12'871</b>
Prélèvements du capital lié généré		3'710	4'628
Prélèvements du capital libre généré		6'688	1'494
Affectation au capital lié généré		-12'335	-11'435
Affectation au capital libre généré		-11'274	-5'842
<b>Résultat annuel</b>		<b>4'333</b>	<b>1'716</b>



## Tableau de financement (en KCHF)

	2012	2013
<b>Résultat annuel avant le résultat des fonds</b>	<b>19'963</b>	<b>12'381</b>
Amortissements sur des immobilisations corporelles	4'733	5'575
Amortissements sur des immobilisations financières	0	-60
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	361	404
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-2	-5
Variation de l'existant Provisions	4'550	-1'876
Variation de l'existant Titres	-6'246	-3'618
Variation de l'existant Créances	-1'090	-63
Variation de l'existant Stocks	22	-34
Variation de l'existant Actifs transitoires	-2'003	2'538
Variation de l'existant Engagements à court terme	2'326	-2'005
Variation de l'existant Passifs transitoires	1'363	-1'789
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	-9	270
Variation de l'existant Actif immobilisé inaliénable	-3'008	407
Variation de l'évaluation d'immeubles de rendement	-656	-821
Transactions sans influence sur les liquidités	3	-1
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>20'310</b>	<b>11'302</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-20'906	-14'591
Investissements en immobilisations financières	-124	-276
Investissements en immobilisations incorporelles	-510	-193
Désinvestissements en immobilisations corporelles y c. résultats	79	667
Désinvestissements en immobilisations financières	331	204
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	6	0
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-21'125</b>	<b>-14'188</b>
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	8'356	7'532
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>8'356</b>	<b>7'532</b>
<b>Variation des moyens de paiement</b>	<b>7'541</b>	<b>4'645</b>
Etat initial des liquidités	82'069	89'611
Etat final des liquidités (y compris reclassifications)	89'611	94'257

**Tableau de variation du capital**  
 (en KCHF)

Capital des fonds / Fonds affectés	Bilan au 01.01.2013	Entrées 2013	Sorties 2013	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2013
Fonds affectés	43'285	2'984	-3'668	195	0	42'795
<b>Total fonds affectés</b>	<b>43'285</b>	<b>2'984</b>	<b>-3'668</b>	<b>195</b>	<b>0</b>	<b>42'795</b>

Capital de l'organisation	Bilan au 01.01.2013	Entrées 2013	Sorties 2013	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2013
Capital de la fondation	24'858	0	0	0	-964	23'894
<b>Total capital de la fondation</b>	<b>24'858</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-964</b>	<b>23'894</b>
Capital libre généré	111'933	5'842	-1'494	0	5'220	121'501
Capital lié généré	58'553	11'435	-4'628	0	76	65'436
Résultat annuel	4'333	1'716	0	0	-4'333	1'716
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>199'676</b>	<b>18'993</b>	<b>-6'122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>212'547</b>

## Annexe

### Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

#### Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

#### Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2013 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS). Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants.

Durant l'exercice 2013, le périmètre des organisations, des centres régionaux et des EMS n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich

#### Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2013, les transactions avec des organisations affiliées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services, pour un montant total de KCHF 163. Les dons et legs reçus, pour leur part, se montent à KCHF 209.

#### Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant et en partie pour les immeubles de rendement.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

**K1 Liquidités**

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

**K2 Titres**

Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

**K3 Créances (en KCHF)**

	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2013</b>
Organisations affiliées	330	235
Pouvoirs publics/collectivité	3'375	3'573
Tiers	16'147	16'169
Corrections de valeurs des créances de tiers	-427	-489
<b>Total des créances</b>	<b>19'426</b>	<b>19'488</b>
dont provenant de livraisons et de prestations	17'459	17'654

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

**K4 Stocks**

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

**K5 Actifs transitoires (en KCHF)**

	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2013</b>
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	178	363
Organisations affiliées	10	0
Autres	6'332	3'619
<b>Total actifs transitoires</b>	<b>6'520</b>	<b>3'982</b>

**K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)**

<b>Tableau des immobilisations 2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2011</b>	<b>Entrées 2012</b>	<b>Sorties 2012</b>	<b>Ecritures cor- rectives 2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Installations et équipement	18'319	2'860	-1'481	0	19'698
Véhicules	2'244	332	-68	0	2'508
Autres immobilisations corporelles	12'113	2'691	-326	-6'868	7'610
Immeubles d'exploitation	105'413	14'962	-9	7'001	127'367
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	4'590	6	-22	0	4'575
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	4'123	56	0	0	4'179
<b>Total</b>	<b>146'802</b>	<b>20'906</b>	<b>-1'905</b>	<b>133</b>	<b>165'936</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Installations et équipement	13'848	1'323	-1'451	0	13'720
Véhicules	1'391	343	-68	0	1'666
Autres immobilisations corporelles	3'041	697	-318	-155	3'265
Immeubles d'exploitation	47'711	2'263	31	288	50'294
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	999	107	-23	0	1'083
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	272	-656	0	0	-384
<b>Total</b>	<b>67'262</b>	<b>4'078</b>	<b>-1'829</b>	<b>133</b>	<b>69'644</b>

<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Installations et équipement	4'471				5'977
Véhicules	853				842
Autres immobilisations corporelles	9'071				4'345
Immeubles d'exploitation	57'701				77'071
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'591				3'492
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	3'851				4'561
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>79'539</b>				<b>96'288</b>
<b>Tableau des immobilisations 2013</b>					
	<b>Bilan au</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>Ecritures cor-</b>	<b>Bilan au</b>
	<b>31.12.2012</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>rectives 2013</b>	<b>31.12.2013</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Installations et équipement	19'698	2'144	-1'670	-21	20'151
Véhicules	2'508	320	-185	0	2'643
Autres immobilisations corporelles	7'610	1'666	-1'055	-1'719	6'503
Immeubles d'exploitation	127'367	5'733	-345	1'306	134'061
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	4'575	52	0	434	5'060
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	4'179	4'676	0	0	8'854
<b>Total</b>	<b>165'936</b>	<b>14'591</b>	<b>-3'255</b>	<b>0</b>	<b>177'272</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Installations et équipement	13'720	1'344	-1'620	-21	13'421
Véhicules	1'666	401	-180	0	1'887
Autres immobilisations corporelles	3'265	700	-450	21	3'537
Immeubles d'exploitation	50'294	2'996	-345	-55	52'892
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	1'083	135	0	54'560	1'273
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	-384	-821	0	0	-1'205
<b>Total</b>	<b>69'644</b>	<b>4'754</b>	<b>-2'595</b>	<b>0</b>	<b>71'806</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Installations et équipement	5'977				6'729
Véhicules	842				756
Autres immobilisations corporelles	4'345				2'966
Immeubles d'exploitation	77'071				81'169
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'492				3'787
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	4'561				10'059
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>96'288</b>				<b>105'466</b>
Valeurs d'assurance-incendie	203'692				201'029

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les immeubles de rendement peuvent également être inscrits au bilan à leur valeur vénale. Selon le manuel de comptabilité du 09.06.2011, les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau/ installations téléphoniques	10 ans	Aménagement locataire	5 ans
Informatique		Ouvrages de la bibliothèque	10 ans
(matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
		Immeubles (hors exploitation)	50 ans

## K7 Placements financiers (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2012	Bilan au 31.12.2011	Entrées 2012	Sorties 2012	Ecritures cor- rectives 2012	Bilan au 31.12.2012
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	536	1	0	0	537
Tiers	342	106	-189	0	259
Participations	1'146	16	-343	90	910
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
<b>Total</b>	<b>2'282</b>	<b>124</b>	<b>-532</b>	<b>90</b>	<b>1'964</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	184	0	-184	0	0
Participations	18	0	-16	90	92
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>0</b>	<b>-200</b>	<b>90</b>	<b>92</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Organisations affiliées	250				250
Projets	536				537
Tiers	158				259
Participations	1'128				817
Réserves contributions de l'employeur	7				7
<b>Total placements financiers</b>	<b>2'079</b>				<b>1'871</b>
<b>Tableau des immobilisations 2013</b>					
	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Ecritures cor- rectives 2013	Bilan au 31.12.2013
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	537	21	0	0	558
Tiers	259	121	-197	0	184
Participations	910	134	-10	0	1'034
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
<b>Total</b>	<b>1'964</b>	<b>276</b>	<b>-207</b>	<b>0</b>	<b>2'033</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	0	0	0	0	0
Participations	92	-60	0	0	32
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>-60</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Organisations affiliées	250				250
Projets	537				558
Tiers	259				184
Participations	818				1'002
Réserves contributions de l'employeur	7				7
<b>Total placements financiers</b>	<b>1'871</b>				<b>2'001</b>

Les placements financiers sont inscrits au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

**K8 Valeurs immatérielles (en KCHF)**

<b>Tableau des immobilisations 2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2011</b>	<b>Entrées 2012</b>	<b>Sorties 2012</b>	<b>Ecritures cor- rectives 2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Logiciels	2'457	510	-319	-10	2'638
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
<b>Total</b>	<b>2'463</b>	<b>510</b>	<b>-319</b>	<b>-10</b>	<b>2'645</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Logiciels	1'807	361	-313	-10	1'845
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
<b>Total</b>	<b>1'813</b>	<b>361</b>	<b>-313</b>	<b>-10</b>	<b>1'851</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Logiciels	650				794
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
<b>Total placements immatériels</b>	<b>650</b>				<b>794</b>

<b>Tableau des immobilisations 2013</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Entrées 2013</b>	<b>Sorties 2013</b>	<b>Ecritures cor- rectives 2013</b>	<b>Bilan au 31.12.2013</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Logiciels	2'638	193	-378	0	2'454
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
<b>Total</b>	<b>2'645</b>	<b>193</b>	<b>-378</b>	<b>0</b>	<b>2'460</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
Logiciels	1'845	404	-378	0	1'871
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
<b>Total</b>	<b>1'851</b>	<b>404</b>	<b>-378</b>	<b>0</b>	<b>1'877</b>
<b>Valeurs comptables nettes</b>					
Logiciels	794				583
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
<b>Total placements immatériels</b>	<b>794</b>				<b>583</b>

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

<b>K8.1 Placements financiers inaliénables (en KCHF)</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Entrées 2013</b>	<b>Sorties 2013</b>	<b>Bilan au 31.12.2013</b>
	7'095	0	-407	6'689
	<b>7'095</b>	<b>0</b>	<b>-407</b>	<b>6'689</b>

<b>K9 Dettes à court terme (en KCHF)</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2013</b>
Organisations affiliées	197	177
Pouvoirs publics/collectivité	1'586	2'402
Tiers	10'836	9'287
Projets	958	892
Dettes envers des institutions de prévoyance	1'733	547
<b>Total dettes à court terme</b>	<b>15'309</b>	<b>13'304</b>
dont provenant de livraisons et de prestations	11'853	12'711

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs transitoires (en KCHF)	Bilan au	Bilan au
	31.12.2012	31.12.2013
Dépenses pour des projets	899	909
Organisations affiliées	205	456
Pouvoirs publics/collectivité	227	235
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'134	2'878
Autres	5'128	3'326
<b>Total passifs transitoires</b>	<b>9'593</b>	<b>7'804</b>

K11 Engagements à long terme (en KCHF)	Bilan au	Bilan au
	31.12.2012	31.12.2013
Pouvoirs publics/collectivité	433	492
Tiers	36'443	43'916
<b>Total engagements financiers à long terme</b>	<b>36'876</b>	<b>44'408</b>

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les engagements à long terme qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2012 (en KCHF)	Bilan au	Constitution	Utilisation	Dissolution	Bilan au
	31.12.2011	2012	2012	2012	31.12.2012
Prévoyance du personnel	228	3'854	0	-596	3'486
Autres réserves	467	1'243	-61	111	1'759
<b>Total provisions</b>	<b>695</b>	<b>5'097</b>	<b>-61</b>	<b>-485</b>	<b>5'245</b>
<b>dont à court terme</b>	<b>69</b>				<b>766</b>

Provisions 2013 (en KCHF)	Bilan au	Constitution	Utilisation	Dissolution	Bilan au
	31.12.2012	2013	2013	2013	31.12.2013
Prévoyance du personnel	3'486	0	0	-1'322	2'164
Autres réserves	1'759	243	-647	-151	1'204
<b>Total provisions</b>	<b>5'245</b>	<b>243</b>	<b>-647</b>	<b>-1'473</b>	<b>3'369</b>
<b>dont à court terme</b>	<b>766</b>				<b>157</b>

### K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2012	0	0	0	4'761	4'761
Part économique au 31.12.2013	0	0	0	2'540	2'540
Variation comparée à l'exercice précédent	0	0	0	-2'221	-2'221
Cotisations ajustées à la période	0	462	2'270	6'889	9'621
Charges de prévoyance 2013	0	462	2'200	6'190	8'852
Charges de prévoyance 2012	0	1'061	706	11'727	13'493

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2013. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 11,9 millions, dont CHF 9,4 millions d'obligations éventuelles. Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2013. La part économique au 31.12.2013 se compose de passifs provenant d'institutions de prévoyance pour KCHF 412 et de provisions pour CHF 2,1 millions.



<b>K14 Recettes des services (en KCHF)</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Services fournis par des organisations affiliées	171	163
Autres recettes des services	120'131	121'894
<b>Total recettes des services</b>	<b>120'303</b>	<b>122'057</b>

**K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)**

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 47,3 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantonales de Pro Senectute et CHF 6,4 millions à Pro Senectute Suisse. Suite à un changement de méthode de comptabilisation des fonds de l'OFAS, les recettes de 2013 sont inférieures de CHF 5,6 millions à celles de l'année précédente.

**K16 Charges des prestations (en KCHF)**

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

**K17 Total charges des prestations (en KCHF)**

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	<b>Charges de projets</b>	<b>Charges admin./ fundraising</b>	<b>Total</b>
Salaires et charges sociales	-133'508	-18'411	-151'919
Autres charges de personnel	-2'906	-462	-3'369
Charges d'exploitation	-48'638	-6'666	-55'304
Coûts liés à l'entretien	-15'090	-3'588	-18'678
Amortissements	-4'353	-1'518	-5'872
<b>Total</b>	<b>-204'496</b>	<b>-30'645</b>	<b>-235'141</b>

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	<b>2012</b>	<b>2013</b>
en % de la totalité des charges des prestations	<b>14%</b>	<b>13%</b>

## Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2012	31.12.2013
Autres obligations éventuelles	764	680
Cautionnements envers des tiers	0	0
<b>Total</b>	<b>764</b>	<b>680</b>

## Instruments financiers dérivés 2012 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2012		
	Valeur des contrats	VR <sup>1</sup> positive	VR <sup>1</sup> négative
Opérations à terme sur devises EUR	966	1	0
Opérations à terme sur devises USD	2'021	0	9
Opérations à terme sur devises GBP	295	0	2
Opérations à terme sur devises AUD	0	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3'281</b>	<b>1</b>	<b>11</b>

## Instruments financiers dérivés 2013 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2013		
	Valeur des contrats	VR <sup>1</sup> positive	VR <sup>1</sup> négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'135	1	5
Opérations à terme sur devises USD	1'691	7	5
Opérations à terme sur devises GBP	89	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	0	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	178	9	0
<b>Total</b>	<b>3'093</b>	<b>17</b>	<b>10</b>
<b>dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant</b>		<b>-10</b>	

<sup>1</sup> Valeur de remplacement

## Leasings opérationnels/contrats de location (en KCHF)

Echéance	31.12.2012	31.12.2013
1 an	29	41
2 - 5 ans	88	123
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>164</b>

## Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2012	31.12.2013
Immeubles	40'262	44'208
Titres	1'420	1'475
<b>Total actifs mis en gage</b>	<b>41'682</b>	<b>45'683</b>

L'an passé, les immeubles de Pro Senectute Berne servant à garantir des hypothèques n'étaient pas mentionnés. La valeur des immeubles mis en gage au 31.12.2012 a donc été augmentée de KCHF 36 602.

Indemnités aux membres dirigeants des organisations de Pro Senectute (en KCHF)	2012	2013
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	412	438
dont en faveur des président-e-s	174	174

## Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 876 246 heures de travail gratuites (dont 16 303 heures par les membres dirigeants).

## Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2013 n'est intervenu après la date du bilan.

A l'assemblée de la fondation de

## **Pro Senectute Suisse**

Lavaterstrasse 60  
8027 Zurich

# **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2013**

(période du 1.1. au 31.12.2013)

le 14 février 2014  
21111885/BRJ/PDF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales, à l'acte de fondation et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

Zurich, le 14 février 2014

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviseur agréé



p.pon Jasmin Bruder

Auditrice responsable  
Experte-révisseuse agréée

Annexe

Comptes annuels

## Bilan au 31 décembre

(en KCHF)

	Remarques	2012	2013
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>17'729</b>	<b>21'359</b>
Liquidités	E1	6'460	9'577
Titres	E2	9'884	10'214
Débiteurs	E3	745	944
Stocks	E4	122	118
Actifs transitoires	E5	519	505
<b>Actif immobilisé</b>		<b>1'368</b>	<b>1'182</b>
Mobilier et machines	E6	1'292	1'139
Valeurs immatérielles	E7	76	43
<b>Total des actifs</b>		<b>19'098</b>	<b>22'541</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>2'571</b>	<b>3'311</b>
Dettes	E8	1'443	2'000
Passifs transitoires	E9	1'010	1'204
Provisions à court terme	E10	118	107
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>516</b>	<b>510</b>
Provisions à long terme	E10	516	510
<b>Capital des fonds</b>	E11	<b>3'814</b>	<b>3'742</b>
Fonds affectés		3'814	3'742
<b>Capital de l'organisation</b>	E11	<b>12'196</b>	<b>14'978</b>
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		1'500	2'990
Capital lié généré		5'676	6'973
Résultat de l'année		19	14
<b>Total des passifs</b>		<b>19'098</b>	<b>22'541</b>

## Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2012	2013
Produits des services / produits des ventes	E12	5'032	4'922
Contributions des pouvoirs publics	E13	6'901	7'243
Dons, legs, recherche de fonds		1'895	2'902
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>13'827</b>	<b>15'067</b>
<b>Charges des prestations :</b>	E14		
<b>Conseil et information</b>		<b>-4'075</b>	<b>-3'995</b>
Salaires et charges sociales		-1'730	-1'675
Autres charges de personnel		-40	-37
Charges d'exploitation		-2'298	-2'277
Amortissements		-7	-7
<b>Services</b>		<b>-1'354</b>	<b>-1'317</b>
Salaires et assurances sociales		-722	-657
Autres charges de personnel		-7	-7
Charges d'exploitation		-557	-583
Amortissements		-68	-70
<b>Promotion de la santé et prévention</b>		<b>-32</b>	<b>-35</b>
Salaires et assurances sociales		-31	-30
Autres charges de personnel		-1	-1
Charges d'exploitation		0	-4
Amortissements		0	0
<b>Sport et mouvement</b>		<b>-633</b>	<b>-620</b>
Salaires et assurances sociales		-516	-507
Autres charges de personnel		-47	-44
Charges d'exploitation		-69	-69
Amortissements		0	0
<b>Formation et culture</b>		<b>-684</b>	<b>-760</b>
Salaires et assurances sociales		-515	-506
Autres charges de personnel		-22	-29
Charges d'exploitation		-148	-225
Amortissements		0	0
<b>Travail social communautaire</b>		<b>-106</b>	<b>-110</b>
Salaires et assurances sociales		-95	-90
Autres charges de personnel		-5	-7
Charges d'exploitation		-6	-12
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Remarques	2012	2013
<b>Construction et pérennisation du savoir</b>		<b>-806</b>	<b>-741</b>
Salaires et assurances sociales		-494	-441
Autres charges de personnel		-3	-6
Charges d'exploitation		-249	-256
Amortissements		-60	-38
<b>Information et travail de relations publiques</b>		<b>-2'127</b>	<b>-2'055</b>
Salaires et assurances sociales		-911	-851
Autres charges de personnel		-32	-11
Charges d'exploitation		-1'183	-1'192
Amortissements		-1	-1
<b>Relations intergénérationnelles</b>		<b>-211</b>	<b>-136</b>
Salaires et assurances sociales		-100	-92
Autres charges de personnel		-29	-4
Charges d'exploitation		-83	-41
Amortissements		0	0
<b>Charges administratives</b>		<b>-3'220</b>	<b>-3'067</b>
Salaires et assurances sociales		-2'147	-1'886
Autres charges de personnel		-141	-162
Charges d'exploitation		-822	-904
Amortissements		-110	-114
<b>Recherche de fonds</b>		<b>-165</b>	<b>-194</b>
Salaires et assurances sociales		-114	-127
Autres charges de personnel		0	-1
Charges d'exploitation		-51	-67
Amortissements		0	0
<b>Total charges des prestations</b>	E15	<b>-13'413</b>	<b>-13'031</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>414</b>	<b>2'036</b>
Produit financier		859	946
Frais financiers		-281	-527
Autres produits		282	289
Autres frais		-33	-35
<b>Résultat annuel avant la variation du capital des fonds et du capital de l'organisation</b>		<b>1'241</b>	<b>2'710</b>
Prélèvements des fonds affectés	E11	731	750
Affectation à des fonds affectés	E11	-629	-678

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

(en KCHF)	Remarques	2012	2013
<b>Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation</b>		<b>1'343</b>	<b>2'782</b>
Prélèvements du capital lié généré	E11	332	305
Prélèvements du capital libre généré	E11	0	0
Affectation au capital lié généré	E11	-1'655	-1'583
Affectation au capital libre généré	E11	0	-1'490
<b>Résultat de l'année</b>		<b>19</b>	<b>14</b>



## Tableau de financement (en KCHF)

	2012	2013
<b>Résultat annuel avant résultat des fonds</b>	<b>1'241</b>	<b>2'710</b>
Amortissements sur des immobilisations corporelles	211	195
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	35	33
Constitution de provisions	602	0
Utilisation des provisions	-35	-18
Variation des titres	-473	-330
Variation des créances	-343	-199
Variation des stocks	9	4
Variation des actifs transitoires	-111	14
Variation des engagements	-231	557
Variation des passifs transitoires	-112	195
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>792</b>	<b>3'161</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-68	-43
Investissements en immobilisations incorporelles	-46	0
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-114</b>	<b>-43</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>677</b>	<b>3'118</b>
Etat initial des liquidités (au 1 <sup>er</sup> janvier)	5'783	6'460
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	6'460	9'577
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	16	15

## Tableau de variation du capital (en KCHF)

### Capital des fonds affectés

	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2013
Fonds Aides financières individuelles	1'301	238	-445	1	1'096
Fonds « Femmes seules ZH »	1'040	0	-53	1	988
Fonds ZL personnes à revenus modestes	68	152	-152	0	68
Fonds de solidarité	1'327	173	0	1	1'501
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
Fonds e-inclusion	32	0	0	0	32
Fonds Recherche appliquée	17	0	0	0	17
Fonds Archives de la fondation	4	0	0	0	4
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	10	94	-83	0	21
Fonds Publications/congrès/projets	11	18	-17	0	12
<b>Total fonds affectés</b>	<b>3'814</b>	<b>675</b>	<b>-750</b>	<b>3</b>	<b>3'742</b>

Le « Fonds Zeitlupe pour personnes à revenus modestes » (autrefois fonds Hatt-Bucher) permet de financer des abonnements au magazine « Zeitlupe » pour les bénéficiaires de prestations complémentaires.

### Capital de l'organisation

	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Transferts internes	Bilan au 31.12.2013
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
<b>Total capital de la fondation</b>	<b>5'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5'000</b>
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	1'500	32	0	0	1'532
Fonds de rénovation	0	200	0	0	200
Fonds libre	0	1'258	0	0	1'258
<b>Total capital libre généré</b>	<b>1'500</b>	<b>1'490</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'990</b>
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	4'184	1'052	-254	19	5'000
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeitlupe	503	296	-27	0	773
Réserve centre de compétence informatique	616	235	-24	0	827
<b>Total capital lié généré</b>	<b>5'676</b>	<b>1'583</b>	<b>-305</b>	<b>19</b>	<b>6'973</b>
<b>Résultat de l'année</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>-19</b>	<b>14</b>
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>12'195</b>	<b>3'087</b>	<b>-305</b>	<b>0</b>	<b>14'978</b>

Le résultat de l'année 2012 de KCHF 19 a été attribué au fonds de développement et des projets.

## Annexe

### Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

#### Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2013 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

#### Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

#### E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2013.

#### E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués : CHF/USD 0.89 (0.92 l'année précédente) ; CHF/EUR 1.23 (1.21 l'année précédente).

#### E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
Organisations de Pro Senectute	160	462
Collectivités publiques : Confédération	255	232
Tiers	330	250
<b>Total</b>	<b>745</b>	<b>944</b>

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :

	Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
Créances provenant de livraisons et de prestations	690	620
Autres créances	55	324
<b>Total</b>	<b>745</b>	<b>944</b>

#### E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

#### E5 Actifs transitoires (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2014 et avoirs ouverts pour les prestations 2013.

<b>E6 Mobilier et machines 2013</b> (en KCHF)	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2012</b>	<b>Entrées</b> <b>2013</b>	<b>Sorties</b> <b>2013</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2013</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Mobilier	85	5	0	91
Machines de bureau	99	0	0	99
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	345	23	-29	338
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	257	15	-7	265
Biens immobiliers	2'453	0	0	2'453
	<b>3'579</b>	<b>43</b>	<b>-35</b>	<b>3'586</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Mobilier	48	7	0	55
Machines de bureau	30	9	0	39
Véhicules	3	2	0	5
Bibliothèque	187	31	-29	189
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	1	0	331
Matériel informatique	104	65	-7	162
Biens immobiliers	1'584	81	0	1'665
	<b>2'287</b>	<b>195</b>	<b>-35</b>	<b>2'446</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1'292</b>	<b>-153</b>	<b>0</b>	<b>1'139</b>
<b>Mobilier et machines 2012</b> (en KCHF)	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2011</b>	<b>Entrées</b> <b>2012</b>	<b>Sorties</b> <b>2012</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2012</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Mobilier	113	0	-28	85
Machines de bureau	99	0	0	99
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	348	22	-25	345
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	335	46	-125	257
Biens immobiliers	2'453	0	0	2'453
	<b>3'688</b>	<b>68</b>	<b>-178</b>	<b>3'579</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Mobilier	69	6	-28	48
Machines de bureau	20	9	0	30
Véhicules	2	2	0	3
Bibliothèque	180	32	-25	187
Aménagement locataire de la bibliothèque	308	23	0	331
Matériel informatique	171	58	-125	104
Biens immobiliers	1'503	81	0	1'584
	<b>2'253</b>	<b>211</b>	<b>-178</b>	<b>2'287</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1'434</b>	<b>-143</b>	<b>0</b>	<b>1'292</b>

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999, 2005, 2010 et 2011 et partiellement portés à l'actif.

La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).  
La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 1,9 mio (CHF 1,9 mio l'année précédente).

<b>E7 Valeurs immatérielles 2013</b> (en KCHF)	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2012</b>	<b>Entrées</b> <b>2013</b>	<b>Sorties</b> <b>2013</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2013</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	185	0	-49	136
	<b>191</b>	<b>0</b>	<b>-49</b>	<b>142</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	108	33	-49	93
	<b>114</b>	<b>33</b>	<b>-49</b>	<b>99</b>
<b>Total valeurs immatérielles</b>	<b>76</b>	<b>-33</b>	<b>0</b>	<b>43</b>
<b>Valeurs immatérielles 2012</b> (en KCHF)	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2011</b>	<b>Entrées</b> <b>2012</b>	<b>Sorties</b> <b>2012</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2012</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	288	46	-149	185
	<b>294</b>	<b>46</b>	<b>-149</b>	<b>191</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	221	35	-149	108
	<b>227</b>	<b>35</b>	<b>-149</b>	<b>114</b>
<b>Total valeurs immatérielles</b>	<b>66</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>76</b>

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

<b>E8 Dettes</b> (à leur valeur nominale en KCHF)	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2012</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2013</b>
Collectivités publiques : Confédération	41	25
Collectivités publiques : aide financière individuelle	709	1'445
Organisations de Pro Senectute	98	9
Conseil suisse des aînés CSA	78	98
Tiers	517	325
Engagements de prévoyance	0	98
<b>Total</b>	<b>1'443</b>	<b>2'000</b>
<b>Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2012</b>	<b>Bilan au</b> <b>31.12.2013</b>
Dettes provenant de livraisons et de prestations	1'402	1'880
Autres dettes à court terme	41	120
<b>Total</b>	<b>1'443</b>	<b>2'000</b>

**E9 Passifs transitoires**  
KCHF 116 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2013 (KCHF 155 l'année précédente). Ce montant comprend également KCHF 73 en faveur d'organisations de Pro Senectute. Au total, KCHF 869 concernent les projets pour 2014 et les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitlupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 813 l'année précédente).

<b>E10 Provisions 2013</b> (en KCHF)	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Constitution 2013</b>	<b>Utilisation 2013</b>	<b>Bilan au 31.12.2013</b>	<b>Dont à long terme</b>
Rentes-ponts courantes	32	0	18	15	8
Provision assainissement BVK	602	0	0	602	502
<b>Total provisions</b>	<b>634</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>617</b>	<b>510</b>
<b>Provisions 2012</b> (en KCHF)	<b>Bilan au 31.12.2011</b>	<b>Constitution 2012</b>	<b>Utilisation 2012</b>	<b>Bilan au 31.12.2012</b>	<b>Dont à long terme</b>
Rentes-ponts courantes	67	0	35	32	15
Provision assainissement BVK	0	602	0	602	502
<b>Total provisions</b>	<b>67</b>	<b>602</b>	<b>35</b>	<b>634</b>	<b>516</b>

Le poste « Rentes-ponts courantes » englobe les provisions à court et à long terme pour les anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs. Concernant la provision pour l'assainissement de la caisse de pension BVK, nous renvoyons à la partie « Autres indications », sous « Prévoyance professionnelle du personnel ».

#### **E11 Capital des fonds et capital de l'organisation**

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

#### **E12 Produits des services / produits des ventes**

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1313 (inter-sociétés), KCHF 1486 l'année précédente (inter-sociétés plus dons/primés d'assurance/Suisa).

#### **E13 Contributions des pouvoirs publics**

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,4 mio en 2013, CHF 6,4 mio en 2012). Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2013 : KCHF 165 / en 2012 : KCHF 165).

#### **E14 Charges des prestations**

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 550 (année précédente : KCHF 461).

#### **E15 Total charges des prestations**

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

<b>(en KCHF)</b>	<b>Charges de projets</b>	<b>Charges admin. / fundraising</b>	<b>Total</b>
Salaires et assurances sociales	-4'850	-2'013	-6'863
Autres charges de personnel	-147	-163	-310
Charges d'exploitation (dont coûts liés à l'entretien)	-4'659	-971	-5'630
Amortissements	-1'244	-636	-1'880
<b>Total 2013</b>	<b>-9'770</b>	<b>-3'261</b>	<b>-13'031</b>
Total 2012	-10'028	-3'385	-13'413
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise) en % de la totalité des charges des prestations		<b>2012 25%</b>	<b>2013 25%</b>

## Autres indications

### Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

### Dettes éventuelles / créances éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2014	162 (en KCHF)
en 2015	41
en 2016	0

Le total des contrats de location à long terme vis-à-vis de tiers se monte à KCHF 202 (KCHF 202 l'année précédente).

Dans le cadre du legs « Bologna », il existe un droit sur un immeuble en Italie. Etant donné que des points importants restent à clarifier sur le plan juridique et de l'estimation, nous avons renoncé à l'inscrire au bilan.

### Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

### Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert	Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
	31.12.2013	31.12.2012		2013	2012
994	581	602	577	677	1'127

Le découvert de la BVK se monte à 3,9% au 31 décembre 2013, pour un taux de couverture de 96,1%. L'obligation d'assainissement, ou plus précisément les contributions d'assainissement attendues à la charge de l'employeur, s'élèvent à 15% (6 ans x 2,5%) de la masse salariale assurée. L'engagement conditionnel résultant du découvert est donc de KCHF 413.

### Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2013, un total de KCHF 48 a été octroyé aux neuf membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 18 au président (total de KCHF 47 l'année précédente).

### Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les coûts, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 721 (KCHF 772 l'année précédente). En 2013, les taux d'activité cumulés des membres de la direction atteignaient 342% (370% l'année précédente).

### Services fournis sans contre-prestation

Les neuf membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 896 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 29 délégué-e-s de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

**Variations après la date du bilan**

Jusqu'au 25 février 2014 (approbation des comptes annuels 2013 par le comité des finances du conseil de fondation), aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2013 n'est parvenu à notre connaissance.

**Evaluation du risque selon l'art. 663b, ch.12 CO**

Le conseil de fondation a procédé à une évaluation du risque. Le bon ordonnement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante.



Au conseil de fondation de

## Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60  
8027 Zurich

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

15 avril 2014  
21111887/PDF/BRJ

Rapport de l'auditeur indépendant au conseil de fondation de Pro Senectute Suisse pour l'audit de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute Suisse, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

#### Responsabilité du conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil de fondation, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de Pro Senectute Suisse arrêté au 31 décembre 2013 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

Zurich, le 15 avril 2014

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé



p.p. Jasmin Bruder

Experte-comptable diplômée

#### Annexe

Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

## Bilan au 31 décembre (en CHF)

ACTIFS	Remarques	2012	2013
Liquidités	K1	1'424'269	2'200'657
Créances d'impôt anticipé		1'857	1'104
Autres actifs AFI	K2	170'971	125'793
<b>Total des actifs</b>		<b>1'597'097</b>	<b>2'327'554</b>
<b>PASSIFS</b>			
Créancier OFAS	K3	713'137	1'540'371
Autres passifs AFI	K4	883'960	787'182
<b>Total des passifs</b>		<b>1'597'097</b>	<b>2'327'554</b>

## Compte d'exploitation (en CHF)

CHARGES	Remarques	2012	2013
Prestations en espèces uniques		11'778'617	11'905'704
Prestations en espèces périodiques		3'037'673	2'612'006
Frais d'exécution		1'498'466	1'471'594
<b>Total des charges</b>		<b>16'314'756</b>	<b>15'989'304</b>
<b>PRODUITS</b>			
Moyens AFI OFAS	K5	16'500'000	16'500'000
Remboursements	K6	289'046	313'338
Produit des intérêts	K7	5'646	3'201
<b>Total des produits</b>		<b>16'794'692</b>	<b>16'816'539</b>
<b>Excédent annuel en faveur du créancier OFAS</b>		<b>-479'936</b>	<b>-827'234</b>

## Annexe

### Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

#### Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2013 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

#### **K1 Liquidités**

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2013.

#### **K2 Autres actifs AFI**

Majoritairement des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

#### **K3 Créancier OFAS**

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

#### **K4 Autres passifs AFI**

Principalement des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

#### **K5 Moyens AFI OFAS**

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

#### **K6 Remboursements**

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

#### **K7 Produit des intérêts**

Intérêts bruts de l'année sous revue.

## Aide financière individuelle

au titre de l'art. 18 LPC

	2012	2013
<b>Total (en CHF)</b>	<b>14'816'290</b>	<b>14'517'710</b>
<b>Organisations cantonales de Pro Senectute</b>		
Argovie	763'352	748'802
Appenzell Rhodes-Extérieures	89'163	87'883
Appenzell Rhodes-Intérieures	7'729	8'757
Arc Jurassien	814'597	781'114
Beider Basel	1'320'573	1'363'030
Berne	2'058'497	2'349'800
Fribourg	489'312	588'821
Genève	941'391	1'001'553
Glaris	70'828	62'049
Grisons	312'795	283'044
Lucerne	868'254	858'065
Nidwald	34'565	50'347
Obwald	35'008	51'741
Schaffhouse	134'241	130'004
Schwyz	187'028	155'649
Soleure	322'310	302'999
St-Gall	786'827	670'290
Thurgovie	289'492	291'515
Ticino e Moesano	1'137'798	966'610
Uri	63'857	17'618
Vaud	1'462'628	1'405'383
Valais	492'909	439'902
Zoug	109'354	107'635
Zurich	2'023'781	1'795'099

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.